



Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante, déposée par :

- **Stieger Anne Helen, Avenue de la Gare 82, 1963 Vétroz, par le bureau d'architecture CEPA Sàrl Sabatier Thierry, Rue de Gottefrey 32, 1907 Saxon, pour la modification du projet autorisé le 28.04.2022 / Construction de 4 logements mitoyens avec couvert à voiture et démolition d'un bâtiment existant, parcelle 13626, folio 23, Avenue de la Gare 84, au lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/587/161 / 1/118/394**
- **Genetti Patrick, Avenue des Vergers 20, 1963 Vétroz, pour la pose d'un conduit de fumée extérieur pour fourneau à pellets, parcelle 7068, folio 2, Avenue des Vergers 16, au lieu-dit « Sousmaison », zone Résidentielle 0,7 (DS II), coordonnées 2/588/025 / 1/119/273**
- **Nicole Jean-Pierre, Chemin de Terrauneuf 36, 1963 Vétroz, par Tiba SA Léger Tristan, Route de la Drague 17, 1950 Sion, pour l'installation d'un conduit de fumée en façade, parcelle 510, folio 4, Chemin de Terrauneuf 36, au lieu-dit « La Monneye », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/587/410 / 1/118/921**
- **Mariéthoz Cédric, Route d'Eden 12, 1963 Vétroz, par Organicdesign Sàrl Glassey Marc, Chemin du Lazaret 20, 1950 Sion, pour le montage d'un cabanon à outils en plastique, parcelle 12339, folio 9, Route d'Eden 12, au lieu-dit « Tsan Usou », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/588/720 / 1/119/445**

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier et des plans au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de cette demande, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 11 décembre 2023

L'Administration communale
